



CC de la Brie Champenoise (Siren : 245100888)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Montmirail
Arrondissement	Épernay
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/12/1996
Date d'effet	30/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Etienne DHUICQ

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	4 Rue des Fosses
Distribution spéciale	BP 6
Code postal - Ville	51210 MONTMIRAIL
Téléphone	03 26 81 36 61
Fax	03 26 81 38 84
Courriel	accueil@cc-briechampenoise.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 680
Densité moyenne	26,42

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Bergères-sous-Montmirail (215100454)	141
51	Boissy-le-Repos (215100645)	229
51	Charleville (215101205)	264
51	Corfélix (215101593)	111
51	Corrobert (215101643)	213
51	Fromentières (215102443)	384
51	Janvilliers (215102831)	173
51	La Villeneuve-lès-Charleville (215105792)	125
51	Le Gault-Soigny (215102450)	518
51	Le Thoult-Trosnay (215105297)	108
51	Le Vézier (215105719)	190
51	Margny (215103268)	133
51	Mécringes (215103359)	213
51	Montmirail (215103557)	3 606
51	Morsains (215103599)	147
51	Rieux (215104274)	200
51	Soizy-aux-Bois (215105032)	191
51	Tréfols (215105370)	181
51	Vauchamps (215105537)	352
51	Verdon (215106188)	201

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 33

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique <i>cette compétence est exercée dans les conditions prévues à l'article L211- du code de l'environnement</i>
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement , le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Actions sociales: centre local d'information et de coordination (CLIC) mission locale plateforme d'initiative locale d'autres structures du même type venant à être créées. action sociale d'intérêt communautaire</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance de programmes d'actions définis dans le Contrat de ville. <i>Initiative locale. D'autres structures du même type venant à être créées. action sociale d'intérêt communautaire. Création et animation d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. <i>Politique locale du commerce et de services aux activités commerciales communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les zones d'activités créées à compter du 1er juin 2006. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire: - bibliothèque médiathèque - complexe sportif de Montmirail - maison des associations et de la culture Politique culturelle et sportive d'intérêt communautaire</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire. Fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires</i>
- Activités péri-scolaires <i>Construction, entretien, fonctionnement et gestion des équipements, services et activités périscolaires construction, entretien, fonctionnement et gestion des équipements, services et activités extrascolaires pour les enfants de 3 à 12 ans.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Bibliothèque médiathèque. Maison des associations et de la culture.</i>
- Activités sportives <i>Complexe sportif de Montmirail.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Transports en commun de proximité.</i>
- Transport scolaire <i>Transports scolaires préélémentaire, élémentaire, secondaire 1er et 2ème cycle.</i>
- Organisation des transports non urbains <i>Transports en commun de proximité</i>
- Etudes et programmation <i>Elaboration et suivi d'une charte de Pays</i>
Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Voirie communautaire: Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire: - création de voies à compter du 1er juin 2006, - voies communales inscrites aux tableaux verts ci-annexés y compris les lotissements privés et communaux sous réserve que la voirie soit réalisée dans les normes et rétrocédée à la Communauté de communes.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Loisir et tourisme d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire: -point d'information multi services (PIM'S) -syndicat d'initiative. Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Logement et cadre de vie: - Elaboration et suivi de programmes locaux de l'habitat (PLH).</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Mise en oeuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Aménagement de l'espace: Elaboration et suivi d'une charte de Pays.</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Contingent du service incendie et secours (SDIS)</i>
- Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>Défense extérieure contre l'incendie</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Compétences optionnelles: Création en gestion de maisons de services public et définition des obligations de service public y afférentes, en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>
- Autres <i>Déneigement des voies d'intérêt communautaires</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	SMF d'aménagement et de gestion des eaux des Deux Morin (200078038)	SM fermé	326 027
02	SM Marne et Sarmelins (200092534)	SM fermé	69 490
02	Syndicat du bassin versant du petit Morin amont (200089597)	SM fermé	18 581
51	Pays de Brie et Champagne (200061406)	SM fermé	35 182
51	SM de valorisation des ordures ménagères (SYVALOM) (255102592)	SM ouvert	571 560

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)